

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mars 2026 - n°68



Chères Lézignanaises,
chers Lézignanais,

Me voilà au terme de mon engagement pris pour notre village.

En 2014 puis en 2020, vous m'avez élu maire. Chaque fois, votre décision fut pour moi un

grand honneur dont je vous remercie.

Fort de votre confiance et l'histoire de notre village au cœur, douze années durant, j'ai consacré l'essentiel de mon temps à notre commune, au service de l'intérêt général pour les Lézignanais. Aujourd'hui, je suis très touché par les très nombreux messages de gratitude que vous m'exprimez. MERCI 🙏

Pour moi, l'enjeu c'était le village. Mon ambition était de porter en avant Lézignan, de moderniser ses infrastructures et ses services, de préparer son avenir pleinement intégré dans son territoire. Accompagner nos plus jeunes et améliorer le vivre ensemble intergénérationnel. Ce n'étaient pas de simples slogans, c'étaient de véritables objectifs que j'ai portés avec une motivation constante.

Le mandat qui s'achève n'a ressemblé à aucun autre, tant les difficultés que nous avons vécues étaient inédites et improbables.

Solidarités et pugnacités ont été essentielles pour faire face aux défis et tenir nos promesses.

Je remercie ceux qui m'ont accompagné : tous les élus, les agents de la commune, les acteurs économiques, tous les bénévoles engagés dans les associations et ceux qui s'impliquent au besoin.

À la suite du résultat de l'élection municipale du 15 mars 2026, j'ai convoqué les nouveaux élus à la réunion d'installation du conseil municipal le samedi 21 mars 2026 à 19 heures en mairie.

Pour leur engagement à l'action publique, j'adresse mes encouragements à tous les élus conseillers municipaux.

Le mandat municipal c'est le temps de l'action qui doit permettre de passer des intentions et des projets aux réalisations pour améliorer le quotidien des administrés. Je souhaite réussite au nouveau maire avec son équipe.

Bien à vous et vive Lézignan-la-Cèbe.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan-la-Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Lézignan-la-Cèbe
Tél. : 04 67 98 13 68
www.lezignanlacebe.fr



Léz. Infos
Mars 2026 N° 68

INVITATION

Réunion publique d'installation du nouveau conseil municipal.

Monsieur le Maire Rémi BOUYALA vous invite à la réunion d'installation des nouveaux conseillers municipaux et à l'élection du maire et des adjoints,

SAMEDI 21 MARS 2026 À 19H
en mairie salle du Conseil Municipal.

La séance sera suivie à 19h45 d'un apéritif républicain à la salle polyvalente Les BAUMES.

En 2020 notre programme électoral proposait la création d'un conseil participatif. Notre projet n'a pas mobilisé les Lézignanais, hélas cette promesse n'a pas pu être tenue.

Les actions et réalisations que nous avons engagées depuis ont parfois suscité des commentaires, on se souvient en début de mandat de quelques tensions entre les élus de la minorité et ceux de la majorité municipale.

En 2026, on pouvait s'attendre à une campagne électorale disputée lors de l'élection municipale. Une seule équipe, 9 femmes avec 10 hommes candidats ont décidé de prendre leurs responsabilités, de relever ce défi de gérer la commune.

La dynamique impulsée lors de cette dernière étape de mandat vise à préparer la transition, à faciliter l'installation d'une nouvelle équipe dans les meilleures dispositions possibles.

Voici le résumé des actions aux enjeux importants et des décisions engagées par l'équipe municipale depuis le début d'année 2026 :

- Approbation de la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme comprenant des corrections d'erreurs matérielles, la programmation du développement urbain,
- Consultation des opérateurs économiques dans le cadre d'un appel d'offre relatif à la réalisation de la ZAC la VIGNERAIE,
- Sélection du concessionnaire pour l'aménagement de la ZAC la VIGNERAIE ; la société RAMBIER AMÉNAGEMENT a été retenue, le traité de concession validé le 26 février 2026,
- Tranche 3 de la PINÈDE, début de la sélection du constructeur et de l'opérateur pour la réalisation de 12 logements sociaux,
- Préalablement à la requalification de la voirie de l'avenue Achille LEVÈRE, engagement des travaux de dissimulation des réseaux secs (électriques et télécom) via une convention avec Hérault Énergie, remplacement du réseau d'eau potable par le service des eaux de la Communauté d'Agglomération,
- Acquisitions de plusieurs parcelles foncières ; • rue du figaro la placette dite « plan Maffre » cadastrée C1600 contenance 96m² cédée gratuitement, • recomposition de l'espace secteur de l'ancien stade les parcelles cadastrées ; A929 contenance 688m², A931 contenance 661m², A933 contenance 1759m², • A935 contenance 37m² • A936 contenance 1269m², • A102 contenance 5m² l'ensemble d'une surface totale de 4419m² montant 13 257€, Petit enclos du château cadastrée C1589 contenance 4858m² cédée gratuitement.
- Engagement des travaux de restructuration et désimperméabilisation de la cour d'école sous maîtrise d'œuvre du bureau d'étude GAXIEU, marché de travaux auprès de l'entreprise BRAJA-TPSO pour un coût de 394.424 € HT. Ce chantier est planifié pour exécution lors de la période des vacances scolaires d'été 2026. Précisions de financement, coût global 775.097€, subventions 361.869€ Reste à charge de la commune 413.228,15€
- Approbation du Compte Financier Unique 2025 dont l'excédent est de 190.764,21 € Préparation technique du Budget Primitif 2026 que le prochain conseil municipal pourra adapter puis voter.

Lézignan-la-Cèbe a maintenant réellement toutes les cartes en main pour poursuivre son évolution...

Conseil municipal du 9 mars 2026

C'était la dernière séance pour les conseillers municipaux élus à la suite du scrutin de mars 2020.

Un point important était inscrit à l'ordre du jour, il concernait la présentation des comptes de la commune pour l'année 2025. C'est Madame Caroline SARNIGUET qui a assuré la présentation du Compte Financier Unique.

Monsieur le Maire a rappelé le fil rouge majeur de sa gestion lors des 2 mandats 2014-2020 et 2020-2026 qui était la stabilité des taux de la fiscalité locale. Ces taux des taxes foncières sur le bâti ainsi que sur le non-bâti sont restés inchangés depuis l'année 2011.

Le résultat réel de fonctionnement de l'exercice 2025 est excédentaire pour 190.000€. Il résulte d'une gestion du quotidien très suivie qui à 1,07% reste faible.

Si les résultats cumulés reportés à 786.829€ d'excédents offrent une perspective de gestion sereine, la rigueur pour la planification et la gestion de toutes les dépenses devra encore être accentuée.

Les « efforts » financiers qui seront appliqués aux collectivités territoriales en 2026 par suite des décisions gouvernementales devront être considérés lors du vote du budget primitif par la prochaine équipe municipale.

Du mouvement chez les agents

C'est le jeudi 19 février que Valérie avait invité les élus, ses collègues et les enseignants pour leur dire au revoir.

Comme l'a précisé Monsieur le Maire, c'est une carrière riche et diversifiée qu'a eue Valérie qui s'est achevée après 10 ans au service de la commune. Compétente et discrète, Valérie est appréciée de tous. C'est l'avis unanime qu'ont exprimé, après M. BOUYALA, Karim HADDAD, son chef de service, Nathalie ADROVER, directrice de l'école et Marie SABAH, directrice générale des services.

Après les discours et la remise des cadeaux, un apéritif concocté par Valérie a prolongé ce temps de partage et de convivialité avec Valérie, accompagnée de son conjoint et de son fils.



Nous la remercions à nouveau pour son implication au sein de la collectivité et lui souhaitons une bonne retraite.





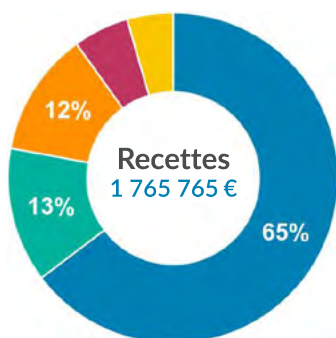
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2025

Résultats du Compte Financier Unique : Lézignan la Cèbe

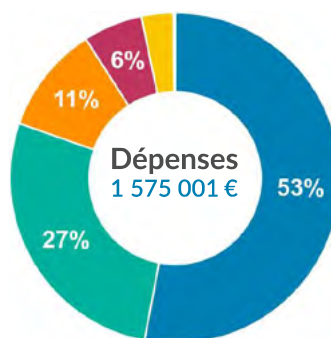
Ce rapport présente par chapitres l'état d'exécution du Budget de l'exercice 2025 et les résultats financiers de clôture.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Fonctionnement

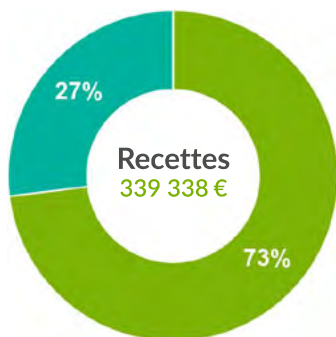


- Impôts et taxes : 1 142 508 €
- Autres recettes réelles : 232 811 €
- Dotations et participations : 214 832 €
- Produits des services : 96 114 €
- Produits des cessions : 79 500 €

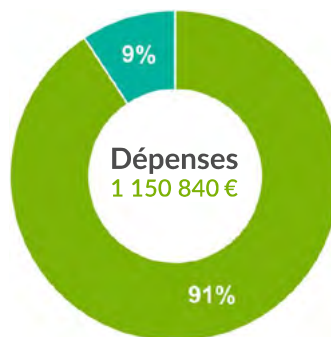


- Charges de personnel : 834 473 €
- Charges générales : 431 325 €
- Charges gestion courante : 166 017 €
- Dépenses d'ordre : 91 476 €
- Intérêts d'emprunts : 49 208 €
- Autres dépenses réelles : 2 502 €

Investissement



- Dotations et subventions : 247 862 €
- Recettes d'ordre : 91 476 €



- Dépenses d'équipement : 1 044 004 €
- Remboursement du capital : 106 836 €

Les résultats du CFU 2025

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	1 765 765 €	1 575 001 €
	Invest	339 338 €	1 150 840 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	674 766 €	0 €
	Invest	402 465 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		3 182 336 €	2 725 841 €
Résultat de clôture de l'exercice		456 495 €	
RàR reportés en 2026	Invest	339 934 €	9 600 €
Totaux cumulés		3 522 271 €	2 735 442 €
Résultat financier définitif		786 829 €	

- Résultat réel en fonctionnement : 190K€
- Résultat total de l'exercice : 456K€
- Résultat financier cumulé : 786K€



Réalisation des investissements

57%



Capacité de désendettement

4.09 ans

Rappel des engagements financiers de 2020



Section de Fonctionnement – Afin de maîtriser l'évolution équilibrée de nos finances entre augmentation des coûts et évolution des recettes, nous mettrons en place une comptabilité d'engagement pour un contrôle permanent précis de toutes nos décisions budgétaires.

Section d'Investissements – Pour mémoire, sur le mandat qui s'achève, nous avons investi 3,1 million d'€. Nous évaluons le coût des équipements qui seront réalisés pendant le mandat 2020 à 2026 à environ 4 millions d'€.

Le financement prévu cumule en recettes : notre CAF (*capacité d'autofinancement*) 1 million d'€ + recettes des cessions foncières 600 K€ (Pinède 1 & 2) + subventions attendues 1,4 million d'€ et un reste à financer 1 million d'€.

Pour préserver notre fond de roulement et, par opportunité conjoncturelle, un emprunt d'un million d'€ sera mobilisé. L'annuité correspondante est évaluée à 61K€ (à déduire 10K€ par la suppression du loyer annuel de location de l'entrepôt à la cave coopérative).

Bilan des actions d'investissements réalisés en 2025

- Mise en place du Compte Financier Unique avec comptabilité d'engagement
- 3 millions d'euros d'investissements réalisés et près d'un million d'euros d'engagés
- Subventions d'investissement perçues 1.246 millions d'euros, emprunt 950.000€, autofinancement 1 million d'euros.



Place Croix de la Mission



Placette Lou Roc

Point sur l'achèvement de plusieurs chantiers à fin février.

VOIRIE

La voie douce est l'axe central des mobilités piétonnes et cyclables, elle offre un agréable cheminement en traversée de tout le secteur urbanisé. Pour améliorer la sécurité des déplacements, nous avons aménagé ou transformé des liaisons entre les quartiers.

L'installation de la passerelle piétonne en prolongement du trottoir de l'avenue de Caux vers l'esplanade quai de gare et la voie douce est ouverte, elle offre des usages différenciés apaisés.

Un espoir pour l'avenir... Actuellement, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée termine l'aménagement de la voie cyclable qui relie Agde à Pézenas via Saint-Thibéry. Initialement ce projet prévoit, depuis Pézenas, la réalisation de tronçons pour relier les villages périphériques.

A suivre...



Fabrice MAURRAS
Urbanisme et Travaux



Sécurisation des traversées piétonnes



Mobilité douce avenue du Stade



Aménagement cyclable avenue de la Gare

PATRIMOINE

Le Centre Technique Municipal est maintenant totalement opérationnel. Le service technique avec tous ses équipements est regroupé en ce bâtiment. Les aménagements extérieurs et les plantations paysagères sont en cours.



- La réfection de la sacristie 2 de l'église Sainte Marie est terminée, des toilettes ont été installés.

Réfection de la sacristie

ÉQUIPEMENTS

Organisation de l'activité du service technique.

À la demande du maire, le service infrastructures numériques de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a déployé une application de gestion visant l'amélioration de l'efficacité du service. Monsieur Arnaud DOYEN, Lézignanais en reconversion professionnelle, a travaillé sur ce projet dans le cadre d'un stage de professionnalisation.

L'application permet de recenser, gérer, organiser et planifier les travaux du service pour les missions effectuées en régie, par des partenaires d'autres collectivités et des prestataires privés.

Efficacité dans l'exécution des travaux courants et gestion des coûts sont nos objectifs.

Ce moyen de gestion est devenu indispensable à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et il intéresse déjà d'autres communes du territoire.

Une précision est apportée ici sur les modalités de contact du service technique : elles restent inchangées. Seule la localisation géographique a changé.

Pour rappel : formulaire sur le site internet, mail à technique@lezignanlacebe.fr ou appel à l'accueil mairie 04.67.98.13.68.

URBANISME

La ZAC la VIGNERAIE

Une nouvelle étape de franchise qui engage ce qui sera peut-être la dernière opération d'envergure de développement de la zone urbaine de la commune.

Jeudi 26 février 2026, le Maire Rémi BOUYALA entouré de ses adjoints Fabrice MAURRAS et Nicolas BRIL a signé avec la société RAMBIER Aménagement le traité de concession fixant toutes les règles de procédures pour le futur aménagement de la ZAC de la VIGNERAIE du chemin des Barthes basses.

La prochaine équipe municipale aura le contrôle total et permanent des décisions jusqu'à la complète réalisation des futures habitations, environ 70.

Le projet intègre les principaux objectifs suivants :

- Programmation pour la population et les jeunes ménages d'au moins 10 logements en primo accession (moins cher que le prix du marché) plus une quinzaine de logements locatifs sociaux (certains pourront être en accession sociale à la propriété),
- Programmation en équipement public et espaces verts ; un quartier résilient pour lutter contre la chaleur en été, agrandissement de l'espace vert de la Pinède, un respect de l'héritage agraire au patrimoine lézignanais avec de belles coulées vertes et des venelles vertes piétonnes pour accéder aux voies et équipements publics,
- La remise à l'euro symbolique d'un terrain pour un futur équipement public,
Une participation aux équipements de la commune : 650 000 € soit près de 10 000 € par logement créé (locatif social inclus),
- Une opération au cours de laquelle la commune, les élus, seront en permanence au cœur des choix opérés par l'aménageur, un véritable travail de co-conception en transparence lors de toutes les étapes.

Merci pour leur action pragmatique à tous les acteurs de ce dossier ; les conseillers municipaux qui ont approuvé à l'unanimité toutes les décisions, les élus à la commission ad hoc qui ont participé à l'analyse des offres pour choisir l'attributaire, notre partenaire technique et juridique la société Urban Project, le Groupe Rambier parce que ses propositions offrent ; le meilleur choix, la meilleure offre, et le meilleur respect pour le territoire et les citoyens.



Signature du traité de concession

La MICRO-CRECHE

C'est la propriétaire et cheffe d'entreprise madame Sarah SIMON qui a reçu monsieur le maire lors de la visite de la future micro-crèche dont la construction est maintenant proche de la fin.

Ce sera le deuxième établissement créé et géré par madame Sarah SIMON. Après Adissan, elle a souhaité venir compléter l'offre locale à Lézignan-la-Cèbe d'un service complémentaire qui sera dédié à la petite enfance.

Le bâtiment est spécifiquement conçu pour l'accueil de 12 bébés. Il a été construit sur un terrain vendu par la commune au cœur du lotissement les Rouyres.

L'ouverture est prévue pour le 7 avril 2026.



Léa Vernière Franco
Vivre Ensemble

Pour tous renseignements vous devez contacter directement l'établissement au 07.89.83.91.17



Visite du chantier micro-crèche



Micro crèche Bébé Chou

Autres propositions de service petite enfance sur le village :
M.A.M (Maison Assistantes Maternelles) - Monde aux Merveilles



La M.A.M regroupe 2 à 4 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental.

200, rue du Guillaumant 34120 Lézignan-la-Cèbe, téléphone 06 95 83 34 89
email : mondeauxmerveilles@gmail.com

Les coordonnées des Assistantes Maternelles qui exercent à domicile sont disponibles à l'accueil de la mairie.

L'ÉPICERIE

Sur la place du jeu de ballon les grilles de l'épicerie sont closes.

Un siècle durant trois générations de famille « TÉNÉGAL - FOURESTIER » ont créé au cœur du village et développé l'activité d'alimentation générale. Lors de chaque époque ils ont parfaitement réussi à adapter leur travail pour répondre aux besoins de la clientèle locale. De très nombreux Lézignanais ont en mémoire tant de souvenirs partagés pour l'efficacité commerciale qui caractérisait nos épiciers, et pour l'ambiance de leur commerce qui était devenu un lieu de rencontre, de lien social.

Hélas, les changements engagés par les derniers repreneurs n'ont pas réussi à séduire la clientèle et l'affaire a périclité.

Le bar-tabac LA CÉBA de la rue de la mairie prend en partie le relais en adaptant son activité qui devient un « multi-services ». Depuis quelques mois ils proposent un dépôt de pain, des produits alimentaires et des légumes de producteurs locaux.

REPAS ET APRÈS-MIDI DES AÎNÉS 2026

Jeudi 12 février, lors de son presque dernier rendez-vous officiel, Monsieur le Maire a indiqué dans son message d'accueil aux aînés de la commune : « Je vous l'assure, ce rendez-vous avec vous, nous y sommes très attachés, il est important pour nous qui souhaitons préserver ce lien si particulier tissé de notre reconnaissance de ce que chacun de vous selon ses possibilités avez apporté à notre village » plus tard il a conclu en donnant la tonalité et l'élan à la réception ; on dit que « L'envie de la vie se nourrit de repas entre amis... je vous souhaite un très bon appétit et de bien profiter aujourd'hui de ce temps ensemble qui se veut simple et surtout convivial. **Vive les séniors Lézignanais...** »

L'ambiance était lancée pour les 176 convives que la morosité météorologique n'avait pas découragés.

Organisation impeccable (merci à Léa et aux élus), un menu raffiné (félicitations au traiteur La Felouque), l'animation musicale en esprit-cabaret-moderne (bravo aux Ladies & sax, Doris et Maelys accompagnées par l'excellent musicien saxophoniste M. François DIAZ et leurs danseuses).

Avant le début des agapes, instant émotion marquée de notre reconnaissance pour 3 Lézignanais passionnés et très actifs pour le village, distingués citoyens d'honneur : Madame Sandie FOURESTIER, Messieurs Rémi CROS et Jacques HUGOL.

Encore un excellent cru que ce rendez-vous annuel de la convivialité.
Merci aux Lézignanais fidèles à cette animation.



Repas des aînés 2026



*Sandie, Rémi et Jacques
Citoyens d'Honneur 2026*



Informations générales

Voie douce

La VOIE DOUCE est un espace de promenade exclusivement réservé aux piétons et aux cycles. Il est interdit aux cyclomoteurs et tous engins à moteurs (sauf services des collectivités). Les chiens doivent être tenus en laisse, leurs déjections doivent être ramassées par leur accompagnant. Arrêté municipal n° 2020-09-104

Information de l'Amicale Laïque de Montagnac

Pourquoi nous soutenons le collège Jules Ferry de Montagnac, pourquoi nous encourageons tous les parents à y scolariser leurs enfants.

Nous constatons avec fierté aujourd'hui que ce collège tout en restant à taille humaine, avec des effectifs par classe raisonnables, obtient des résultats à un niveau supérieur à la moyenne départementale. Nous le devons à la qualité de l'équipe enseignante et au climat de confiance au sein de l'établissement.

Outre la qualité de l'enseignement prodigué, gratuit et laïque, nous pouvons témoigner que chaque élève, quelle que soit sa religion ou sa non-religion, quelle que soit sa culture ou celle de ses parents, quelle que soit sa couleur de peau, est accueilli, encadré et accompagné avec la même rigueur pédagogique. Et que chacun peut y apprendre, dans la diversité et le respect, à vivre ensemble dans les valeurs de notre république : Liberté, Egalité, Fraternité. L'Amicale laïque de Montagnac participe, chaque année, au financement d'un projet proposé par les enseignants. Voici celui que nous soutenons cette année au Collège Jules Ferry : « histoire et mémoire : fin de la Shoah ».

Cette année, comme les précédentes, des liens forts sont faits au collège entre les programmes de français/ littérature d'une part, et d'histoire/enseignement moral et civique, un peu plus spécifiquement encore pour les élèves de 3ème, qui étudient le XX^{ème} siècle et ses tourments. En effet, le travail de français sur les récits de vie et témoignages, notamment sur la Seconde Guerre Mondiale, rejoint intimement les cours d'histoire dispensés.

C'est dans ce cadre que l'Amicale laïque a pu apporter son soutien, notamment financier, pour compléter l'aide départementale au transport dans le cadre des A.E.T, projets co-financés entre le CD34, le collège et souvent des associations partenaires, comme ici l'Amicale laïque.

Cette aide contribue concrètement à rendre possible le déplacement d'une classe de 3ème sur Montpellier, pour visiter le Musée de la Résistance et de la Déportation à Castelnau-le-Lez, et pour pouvoir sans doute bénéficier également d'un atelier à Pierresvives, aux archives départementales, dans le cadre du C.N.R.D (Concours National de la Résistance et de la Déportation).

Sans aide financière, les déplacements des collégiens sont devenus très difficiles à réaliser ; c'est pourquoi nous remercions les associations, comme l'Amicale laïque, dont l'action contribue à préserver pour nos collégiens une forme d'égalité dans l'accès aux ressources historiques locales.

Le Président, M. Yves NAVARRO

Dans la maison familiale de Mme et M. ZACHARENKO, un deuxième nouveau-né au village. Félicitations aux parents qui ont récidivé.

Bienvenue à Marcel ZACHARENKO qui est né à Lézignan-la-Cèbe le 23 juillet 2025. Il est le bébé, frère d'Elise et de Jeanne née le 26 janvier 2024 également à Lézignan-la-Cèbe. Monsieur le Maire, accompagné de Madame Patricia ROUAT adjointe déléguée au lien social, a rendu visite à la famille pour souhaiter douce et longue vie à Marcel et saluer toute sa famille à laquelle nous souhaitons de vivre encore d'autres magnifiques moments de vie paisible au village.



Bienvenue à Marcel ZACHARENKO



Marcel et sa maman

Du nouveau chez les professionnels lézignanais :

M. Marc MORTELETTE nous a informés de la création de

M ENVIRONNEMENT, élagueur cordiste

Abattage – Débroussaillage – Entretien de parcs et jardins, de copropriétés

Tél : 06.25.00.16.04

Mail : marc.mortelette@laposte.net

Une nouvelle association : LéziDé



LéziDé est une association qui rassemble une communauté de joueurs autour d'une même passion : **le jeu de société.**

Jeux modernes, découvertes ludiques et soirées entre passionnés... Ici, on se retrouve pour jouer, partager et passer de bons moments, que l'on soit joueur occasionnel ou stratège aguerri.

Notre objectif : créer un lieu convivial où chacun peut découvrir de nouveaux jeux, rencontrer d'autres joueurs et vivre pleinement le plaisir du jeu.

Alors, venez nous rejoindre tous les jeudis soirs au Pôle Associatif Culturel de Lézignan-la-Cèbe.

Infos : contact@lezide.fr



BIENVENUE AU PAYS

Découvrir & partager le Pays de Pézenas

Bienvenue au Pays a fêté son 30^{ème} anniversaire à Lézignan-la-Cèbe le 5 mars 2026.

Cette association intercommunale est présidée par la Lézignanaise Madame Bernadette DENOYELLE. Elle propose d'accompagner les nouveaux résidents à découvrir le territoire dans une ambiance amicale de loisir.

L'association a été fondée en janvier 1996 et a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants au Pays de Pézenas et leur permettre de mieux s'intégrer à la population, en favorisant des moments d'échange entre anciens et nouveaux résidents, par le biais d'activités diverses dans la période de septembre à juin :

- Culturelles avec les visites de musées, des villages du pays de Pézenas, des conférences, des concerts, des visites de sites industriels etc...
- Gourmandes avec nos matinées culinaires.
- Touristiques avec des journées découvertes de la région.
- Distractives avec des spectacles.

Pour devenir membre de l'Association ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à les contacter.

Tel Présidence : Bernadette Denoyelle 06 86 95 83 79

Tel Secrétariat : 06 75 74 29 91

Mail : bienvenueaupaysassoc@gmail.com

Courrier : Bienvenue au Pays BP 99 – 34120 PEZENAS

Adhésion : 21€ pour une personne et 29€ pour un couple



Lors des élections municipales de mars 2020 les électeurs Lézignanais avaient exprimé leurs souhaits et par leurs votes ils ont élu 19 candidats pour siéger au conseil municipal.

Le résultat de l'élection avait attribué la répartition des sièges suivant ; 3 pour la liste conduite par Madame Jacqueline ASTRUC et 16 pour la liste conduite par Monsieur Rémi BOUYALA.

Le mandat est maintenant terminé, les 19 conseillers municipaux sortants adressent leurs remerciements à l'ensemble des Lézignanais pour leur soutien et leur confiance.



Le Conseil Municipal



Le Bureau Municipal

PERMANENCES POUR L'EMPLOI SAISONNIER (UNIQUEMENT SUR RDV)

LEZIGNAN LA CÈBE

- 24 MARS
- 28 AVRIL
- 26 MAI
- 23 JUIN

➤ 9H - 11H
MAIRIE



RDV OBLIGATOIRE
TÉL. 04 67 32 82 80
ACCUEIL.MTS@AGGLOHM.NET